



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org

Association Loi 1901 - Siret 439 242 058 00014 - APE 913E

Président d'honneur :
Pr Jean-Dominique FAVRE
Tél. : 01 41 46 69 50
Fax : 01 41 46 69 50
Courriel : sfajdf@aol.com

Président :
Dr Patrick FOUILLAND
Tél. : 01 42 28 65 02
Fax : 01 46 27 77 51
Courriel : patrick.fouilland@alcoologie.org

Vice-Présidents :
Dr Anne BORGNE
Tél. : 01 48 02 62 31
Fax : 01 48 02 68 85
Courriel : anne.borgne@jvr.aphp.fr

Pr Sylvain DALLY
Tél. : 01 40 05 42 66
Fax : 01 40 05 42 67
Courriel : sylvain.dally@gmail.com

Dr Alain MOREL
Tél. : 01 41 41 98 01
Fax : 01 41 41 98 05
Courriel : a.morel@trait-union.org

Pr Michel REYNAUD
Tél. : 01 45 59 30 87
Fax : 01 45 59 35 68
Courriel : michel.reynaud@pbr.aphp.fr

Dr Alain RIGAUD
Tél. : 06 08 22 25 29
Fax : 03 26 47 66 54
Courriel : arigaud.anpaa.asso@orange.fr

Secrétaire Général :
Pr François PAILLE
Tél. : 03 83 85 24 04
Fax : 03 83 85 24 07
Courriel : f.paille@chu-nancy.fr

Secrétaire Général Adjoint :
Dr Benoît FLEURY
Tél. : 05 57 65 65 12
Fax : 05 57 65 64 45
Courriel : benoitfleury@wanadoo.fr

Trésorière :
Mme Marie VILLEZ
Tél. : 03 20 08 16 60
Fax : 03 20 08 16 69
Courriel : marie.villez@cedre-bleu.fr

Trésorier Adjoint :
Dr Yves EDEL
Tél. : 01 42 17 85 00
Fax : 01 42 17 85 14
Courriel : edel.ecimud@psl.aphp.fr

Associations fondatrices :
ANIT ANPAA
SFA SFT

Associations membres :
ACT AFR ASPSA CUNEA
COPAAH ELSA F3A FNESAA
IREMA RHST-A SAF SAFE
SOS Addictions

Associations affiliées :
Alcool Assistance La Croix d'Or
ASUD
Fondation Gilbert Lagrue

Paris, le 3 mai 2010

Des tests de dépistage du cannabis

Des tests de dépistage du cannabis sont maintenant disponibles à la vente, à la disposition de tous !

La Fédération française d'addictologie regroupant l'ensemble des associations nationales d'addictologie rappelle que toute analyse biologique touche à l'intimité de la personne.

Leur utilisation doit être centrée strictement sur la santé des individus : autocontrôle, diagnostic, soin. Hors du champ médical - police, justice, école, entreprise, monde du sport - elle doit être encadrée par la loi.

La mise à disposition du grand public de tests de dépistage de drogues illicites appelle donc les plus grandes réserves tant sur le plan de leurs modalités d'utilisation que sur la valeur à accorder à leurs résultats.

Techniquement, aucune analyse n'est fiable à 100 %, les tests urinaires ne font que repérer l'existence ou non de l'absorption d'un produit à un temps t. Une consommation unique et un usage prolongé ne pourront être différenciés. De plus, au plan, médical, un dépistage n'est pas un diagnostic, un symptôme n'est pas une maladie, toute analyse doit être interprétée en fonction du contexte.

Enfin, en ce qui concerne l'éducation et la relation d'aide, aucun contrôle ne peut compenser une absence de dialogue.

Secrétariat et correspondance : c/o Princesps Editions, 64 av. du Général de Gaulle, 92130 Issy-les-Mx.
Tél. : 01 46 38 24 14. Fax : 01 40 95 72 15. princeps.gdumas@orange.fr

Siège social : 20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris